DANSE JAZZ

Aline CHARTON

RÈGLEMENT INTERIEUR
SAISON 2025/2026

TENUES

Pas de tenue imposée mais celles-ci doivent être proche du corps et permettre d'être libre dans ses mouvements (il faut pouvoir voir le placement du bassin et des genoux).
Legging, justaucorps, pantalon de jazz, tee-shirts ou débardeur (pas de tee-shirt tombant sur une épaule ou trop large …)

Pieds nus ou chausson de danse modern jazz (ne pas utiliser ses chaussures venant de l'extérieur dans la salle de danse).

Les cheveux doivent être attachés

Les bijoux et les montres et les chewing-gums sont interdits pendant les cours.

Apporter une petite bouteille d'eau

HORAIRES

Merci de respecter les horaires indiqués de début des cours.

Afin d'écarter tout risque d'accidents musculaires dus à un manque d'échauffement, votre enfant ne sera plus admis au cours après un retard de dix minutes.

En cas d'absence, merci de prévenir l'animatrice par l'intermédiaire de l'A.S.L.C. au 01.34.89.02.82 (aux horaires d'ouverture du secrétariat).

CERTIFICAT MÉDICAL D'APTITUDE A LA PRATIQUE DE LA DANSE

Celui-ci devra être remis en début d'année.

Nouveauté 2023 / 2024 : Les parents ont la possibilité d'attester sur l'honneur avoir pris connaissance du Questionnaire de Santé QS Sport via le Cerfa 15699-01

"CLASSES OUVERTES"

Les parents pourront éventuellement assister au cours lors d'une semaine "Classes Ouvertes" afin de voir l'évolution de leur enfant. Les dates vous seront communiquées ultérieurement (mi décembre).

MANIFESTATIONS

Le gala a lieu 1 an sur 2 en alternance avec les portes ouvertes. Prochain gala : juin 2027 (prévoir frais de costumes + billetterie en plus de la cotisation et de l'adhésion)

Pour de plus amples renseignements, l'animatrice et le secrétariat sont à votre entière disposition.

MERCI.